

## Une famille l'échappe belle

«Je me considère chanceux d'être ici»

Rock Forest

«Je suis chanceux, je me considère chanceux d'être ici, ce matin, sur mes deux jambes. Nous avons beaucoup de questions à poser et nous espérons recevoir beaucoup de réponses.»

M. Steve Goulet, sa conjointe Annie-Claude Hinse, leurs deux enfants, Charlotte, âgée de deux ans et demi, et Édouard, âgé de cinq mois, l'ont échappé belle, dans la nuit de mercredi à hier, quand leur maison, au 1608 de la rue Menzel, à Rock Forest, a été envahie par des émanations d'oxyde de carbone... provenant de l'extérieur de leur domicile.

L'histoire ne manque pas de singularité.

Cette affaire est bien différente de l'intoxication à l'oxyde de carbone qui a coûté la vie à deux jeunes dans une résidence de Bromptonville, il y a une douzaine de jours. À Bromptonville, une défectuosité au niveau du système de chauffage au gaz aurait provoqué les émanations mortelles. Néanmoins, plusieurs cas d'intoxication à l'oxyde de carbone sont survenus récemment.

Il était moins une

Quand *La Tribune* a échangé quelques mots avec M. Goulet, hier matin,

sa conjointe et la fillette de deux ans et demi se trouvaient en salle hyperbare dans un centre hospitalier de Québec.

On ne craint pas pour leur vie, mais pour la petite famille forestoise, il était moins une quand les symptômes de l'intoxication se sont manifestés et que les services d'urgence sont entrés en action.

M. Goulet, avec raison, se posait des tas de questions et c'était la même chose pour de nombreux spécialistes en prévention des incendies, en environnement, en travaux publics et en forage et dynamitage, tous agglutinés sur les lieux de l'incident, hier matin, à l'extrémité de la rue Menzel.

Appel à Info-Santé

Mme Hinse a communiqué avec Info-Santé vers 22 h 15, mercredi, pour demander un avis. On souffrait à la maison d'étourdissements, de nausées, de maux de tête. Elle a communiqué à Info-Santé car elle croyait à une intoxication alimentaire.

Une fois les malaises décrits, on a suggéré à Mme Hinse de communiquer avec le Service de protection contre le feu. Elle a signalé le 9-1-1.

Sur description des symptômes, la personne préposée aux appels d'urgence a demandé aux occupants de quitter la maison et les a assurés qu'une équipe de pompiers se rendait sur place.



Une femme et son bébé de Rock Forest hospitalisés après une nouvelle affaire d'intoxication à l'oxyde de carbone

Steve Goulet se pose beaucoup de questions sur les opérations d'excavation menées dans son voisinage, lesquelles pourraient être à l'origine des émanations toxiques d'oxyde de carbone dont sa petite famille a été affligée, à Rock Forest.

Alertés vers 22 h 19 de se rendre rue Menzel pour une vérification d'émanations d'oxyde de carbone, les hommes du lieutenant Alain Riendeau ont mis le cap vers le 1608.

«À notre arrivée, un couple et leurs deux enfants se trouvaient sur le balcon», raconte le lieutenant Riendeau.

On a demandé s'il y avait des installations de chauffage au bois, à l'huile, au propane. Rien de tout cela.

Pourtant dans la maison, on a bien lu une présence de 700 parties par million d'oxyde de carbone alors qu'un avertisseur se déclenche à 35 ppm.

Pas moyen de découvrir la source, l'origine de l'oxyde.

Les pompiers ont donc procédé à une ventilation complète des lieux pendant que deux équipes de techniciens ambulanciers voyaient au transport de la petite famille vers l'hôpital.

La source d'émanations

Après la ventilation des lieux, les pompiers sont retournés à l'intérieur de la maison pour procéder à une nouvelle lecture qui a révélé de 700 à 800 parties par million.

Finalement, au sous-sol, dans la

boîte de drain, on a relevé une présence de 1038 ppm.

On ignorait la source mais on savait par où l'oxyde se faufilait.

Des travaux de forage et de dynamitage effectués tout le jour, sur le terrain vacant et voisin de la maison de M. Goulet et de Mme Hinse, devenaient une piste à suivre.

C'était la piste!

**Le dynamitage pointé du doigt**  
AUTRES TEXTES EN A3

### MUNICIPALITÉS

**Sherbrooke propose trois grandes villes** (A5)

### LE MONDE



**Pinochet rentre libre au Chili** (D1)

### EAST BROUGHTON

**Trois ans pour un homicide involontaire** (B2)

### Météo / C8

NEIGE

1

6h20 17h36



06 mars 13 mars 20 mars 28 mars

### Les 841 millions \$ inutilisés pour la santé

## Bouchard s'efforce d'apaiser le tollé

Québec (PC)

Les justifications de règles comptables fournies par le premier ministre Lucien Bouchard et son ministre des Finances Bernard Landry pour laisser dormir dans un compte bancaire à Toronto les 841 millions \$ destinés à la santé n'ont pas trouvé preneur hier dans les milieux de la santé et chez l'Opposition officielle.

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, estime lui aussi que Bernard Landry n'était pas obligé de laisser en fiducie les transferts fédéraux de 841 millions \$ versés pour la santé et l'éducation l'an dernier.

Il aurait pu les dépenser en cours d'année mais M. Martin confirme toutefois ce que dit son homologue provincial depuis deux jours, à savoir que le gouvernement québécois aurait été obligé d'appliquer cette somme au remboursement de la dette du Québec s'il y avait touché après avoir bouclé son année fiscale.

«À la fin de l'année, lorsqu'un gouvernement a baissé ses impôts ou effectué ses dépenses, selon la comptabilité, si l'argent n'est pas dépensé, ça va contre la dette», a expliqué Paul Martin, de passage à Québec, hier.

À Québec, la porte-parole de l'Opposition libérale a soutenu que la décision du gouvernement Bouchard avait sapé tout rapport de force avec Ottawa. «Le premier ministre Bouchard a demandé une rencontre urgente des premiers ministres pour avoir plus d'argent dans la santé, je ne sais pas quelle cohérence, quel pouvoir de persuasion, il va avoir maintenant qu'ils (les autorités fédérales) savent que le Québec n'a pas utilisé son argent», a déclaré hier la critique libérale en matière de finances, Monique Jérôme-Forget.

Selon elle, cette histoire a fatalement miné la crédibilité des attaques du gouvernement Bouchard contre Ottawa et semé le doute quant aux réels surplus engrangés par Bernard Landry. Elle a rappelé que, lundi, le ministre Landry déplorait le peu d'investissement en santé prévu dans le dernier budget Martin, mais sans dire qu'il avait «caché» 841 millions \$ dans un compte bancaire.

À Ottawa, le ministre de la Santé, Allan Rock, s'est amusé: «Je cite le ministre Bernard Landry qui a dit hier, clairement: le problème de la santé n'est pas qu'un problème d'argent, c'est un problème de planification, de gestion. Je suis complètement d'accord.»

Par ailleurs, la CSN a dénoncé le «jeu de cache-cache» auquel se serait livré le ministre Landry. «C'est révoltant», a lancé le président de la centrale, Marc Lavolette.

Claude Brunet, du comité provincial des malades, estimait de son côté que la crédibilité du gouvernement était

désormais entachée tandis que, «outrée», la présidente de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec, Jennie Skene, invitait le ministre Landry à aller s'expliquer devant «les malades en attente de soins».

La dirigeante syndicale trouve «choquant» et «inacceptable» que le gouvernement mette de côté cette somme supposément pour prévenir d'éventuels coups durs.

Bouchard s'explique

Le premier ministre Lucien Bouchard a utilisé l'argument des surplus budgétaires imprévus et importants pour tenter de justifier un compte en banque de 841 millions \$.

«En bon gestionnaire, a-t-il expliqué, hier, on a étalé cette somme sur trois ans à raison de 481 millions \$ la première année, 240 millions \$ la deuxième et 119 millions \$ la troisième.»



Lucien Bouchard

par l'économie québécoise.

«On voit qu'on a un surplus supérieur à celui qu'on aurait pensé avoir, a indiqué M. Bouchard, suffisant pour faire en sorte que le 481 millions \$ qu'on devait prendre cette année dans le compte en fiducie peut être payé par ce surplus.»

«On garde donc le 481 millions \$, pour l'étaler sur les deux prochaines années afin de pouvoir mieux rencontrer les besoins de la santé durant cette période. C'est de la gestion normale, prudente et correcte pour s'assurer que les besoins de santé qui sont récurrents soient satisfaits par des ressources qui seront récurrentes.»

Pour le ministre Landry, la décision de garder cet argent dans un compte a été la plus sage. «Où aurait été la sagesse si on avait dépensé tout cet argent dès la première semaine?»

### L'avocat Jutras secouru par le facteur après son agression

«J'ai entendu: À L'AIDE, À L'AIDE!»

Drummondville

Le jeune facteur qui a retrouvé l'avocat Germain Jutras quelques minutes après son agression survenue à son domicile de Drummondville mercredi, et qui a rapidement prévenu les autorités policières, affirme n'avoir fait que son devoir.

«J'ai fait ce que tout bon facteur aurait fait: j'ai appelé le 911»,

lance-t-il, humblement.

Rencontré par *La Tribune* pendant qu'il effectuait la distribution du courrier dans la rue Surprenant, tout près de la résidence où, à la même heure mercredi, il venait en aide à l'avocat grièvement blessé, Sylvain Piché relate ce qu'il a vécu.

«La porte était entrouverte»

«En plaçant mon courrier dans la boîte aux lettres, j'ai entendu un monsieur dire: à l'aide, à l'aide! La porte était entrouverte. Je suis entré et je l'ai vu allongé par terre, la bouche ensanglantée et les yeux pleins d'écchymoses. Il pouvait parler. Il a dit: j'ai été attaqué. Je lui ai demandé où était le téléphone le plus proche. Il m'a répondu la cuisine. Mais, ce n'était pas évident, il y a à peu près 15 pièces dans cette maison.»

Le postier ignorait qu'il s'agissait de la résidence de la maîtresse de Drummondville.

«Je suis Montréalais. J'effectue un remplacement depuis deux mois. Moi, je fais seulement mon travail. Je ne regarde pas qui reçoit quoi», explique-t-il.

Sylvain Piché n'a jamais vécu une pareille situation.

«Ce n'est pas plus reposant à Drummondville qu'à Montréal. Mais, ici, un tel événement est davantage une exception parce qu'en général c'est très tranquille», affirme-t-il.

Le facteur est, somme toute, loin de se prendre pour un héros.

À LIRE EN A2

La police a des indices



Elle arrive bientôt!

La toute nouvelle SENTRA 2001 de Nissan

Entièrement redessinée.

Commandez dès maintenant!

NISSAN Sherbrooke

4280, boul. Bourque  
Rock Forest  
823-8008

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
(division La Tribune)

### TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466  
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529148

### LIVRAISON

**Camelots et camelots motorisés**  
Prix de vente.....3,52 \$  
T.P.S.....25 \$  
T.V.Q.....28 \$  
Coût à l'abonné.....4,05 \$

### ABONNEMENTS

**Abonnement payé à l'avance:**  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

**Abonnement par la poste: territoire immédiat**

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS**  
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$  
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

### INDEX

Arts et spectacles.....C-6  
Bandes dessinées.....B-9  
Chez nous.....B-2  
Décès.....B-11  
Économie.....B-3  
Café-potins.....C-8  
Opinions.....A-6  
Petites annonces.....D-2  
Santé.....B-1  
Sports.....C-1

#### Page Internet:

<http://www.latribune.qc.ca>  
Courrier électronique:  
[redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca)  
Télécopieur de la rédaction:  
(819) 564-8098

## On réclame une enquête publique

### Drummondville

À la suite du grave accident de travail survenu mercredi chez Récupération Centre-du-Québec, le Mouvement des Personnes D'Abord de Drummondville demande aux autorités compétentes d'ouvrir une enquête publique.

Rappelons qu'un employé handicapé intellectuel a été grièvement blessé lorsqu'un ballot de carton d'environ 1000 livres a chuté d'une hauteur d'au moins 18 pieds avant de le heurter.

Dave Nadeau, 28 ans, reposera toujours entre la vie et la mort au Centre hospitalier de Trois-Rivières.

## Les citoyens émettent différentes hypothèses

### Drummondville

L'agression de Germain Jutras, l'époux de la maîtresse Francine Ruest-Jutras, était sans contredit le sujet du jour, hier, à Drummondville.

Les citoyens, visiblement intéressés par toute cette affaire, avancent des hypothèses et tentent de comprendre le motif de cet acte criminel.

Au Café Saint-Pierre, situé angle Notre-Dame et Saint-Pierre, soit à quelques pas de la résidence des Jutras, les clients avaient bien une opinion sur le sujet.

«Je suis persuadée que ce n'était pas un geste gratuit. C'est une vengeance, un règlement de compte. Un de ses anciens clients mécontents a sûrement passé ce contrat. Dans des causes juridiques, il y a toujours un gagnant et un perdant. Peut-être que quelqu'un n'était pas satisfait du déroulement de son dossier. Selon moi, il ne faut aucunement mêler la maîtresse à cette affaire-là», croit une dame qui préfère demeurer anonyme.

Une autre cliente, Mme Tourigny, était consternée par l'événement.

«Je trouve ça bien injuste. C'est bien dommage pour eux. C'est certain que ça ressemble beaucoup à un règlement de compte. Ça doit être lié à sa vie professionnelle; il est avocat. Lui et madame la maîtresse sont des gens très aimés à Drummondville. Elle a mis la ville sur la carte, cette madame-là», commente-t-elle, entre deux bouchées.

La serveuse, Sylvie Piché, affirme que des sujets politiques ont déjà suscité plus de discussions que l'agression de Germain Jutras.

«Les clients en ont parlé surtout ce

# La Société d'assurance-auto retire de la route un autocar de Sherbus

### Québec (PC)

Après avoir déjà retiré de la route un «tombeau roulant» de la compagnie Sherbus, la Société d'assurance automobile du Québec a intercepté hier à la gare de Québec un second autocar du transporteur montréalais pour l'inspecter à fond.

Mercredi, deux patrouilleurs de la SAAQ ont tout d'abord observé un pare-chocs amoché sur un car en provenance de Richmond, en Estrie.

En effectuant une vérification com-

plète de l'autocar vieux de 16 ans, ils ont noté quatre défauts majeurs: les lumières de freins arrière qui ne fonctionnaient plus, une pièce des freins cassée, un bris de l'essieu qui handicapait la direction et finalement un problème dans la suspension.

Les contrôleurs ont aussi vu sept défauts mineurs. En tout, ces infractions coûteront pas moins de 3000 \$ à la compagnie de Jean-François Auger, une entreprise qui compte 100 autocars et 200 employés.

«On a voulu vérifier le registre des

heures de conduite et des vérifications et le conducteur nous a dit qu'il n'avait pas le temps de les compléter», a indiqué le sergent René Thibodeau du service du contrôle routier de la SAAQ.

Puisqu'il n'était pas en droit de reprendre la route, l'autocar a finalement été remorqué hier soir vers 21h.

En après-midi hier, des contrôleurs se sont rendus au garage de Sherbus à Sherbrooke pour inspecter la flotte de véhicules.

Le remisage du véhicule de Sherbus survient quatre jours après qu'un

autre autocar de la compagnie ait perdu deux roues arrières sur l'autoroute 20 à la hauteur de Saint-Apollinaire.

Le conducteur avait heureusement pu maîtriser son autobus. Les passagers en avaient été quittes pour rentrer à Sherbrooke en autobus scolaire.

Le directeur des relations publiques chez Sherbus, Michel Dupuis, assure que le véhicule intercepté à Québec avait été inspecté à la mi-janvier et qu'aucun problème n'avait été signalé.

«On va regarder le rapport de la SAAQ et on va faire nos vérifications», a dit M. Dupuis.

## L'AGRESSION CONTRE ME GERMAIN JUTRAS

# La police retrouve l'auto du suspect

### Drummondville

Le Service de la sécurité publique de Drummondville a maintenant une piste à suivre dans le dossier de l'agression de Me Germain Jutras; en effet, le véhicule qui aurait servi à l'agresseur a été retrouvé.

«Hier soir, un véhicule volé à Fleurimont le 27 février, a été incendié. Cette Honda Civic blanche 1990 aurait été vue la veille et le jour même de l'agression aux alentours de la résidence de Me Jutras», explique le capitaine Gaston Bellemare.

Les pompiers ont donc dû intervenir en début de soirée pour éteindre le véhicule en flammes, derrière la Banque Royale, située au 1125, boulevard Saint-Joseph.

Par ailleurs, la description de l'agresseur révélée brièvement par Germain Jutras a été corroborée par des témoins qui ont vu s'enfuir le présumé agresseur après qu'il eut mis le feu au véhicule en question.

Ainsi, les policiers recherchent un individu aux cheveux châtains foncés, longs jusqu'à la nuque et raides. Il aurait environ 30 ans. Il pèserait de 175 à 185 livres et mesure six pieds ou un peu moins. De belle apparence et athlétique, il portait, au moment de l'agression, des jeans et un chandail bleu foncé avec des rayures horizontales, peut-être jaunes. Il n'avait ni barbe, ni moustache.

D'importants effectifs ont été déployés par la sûreté municipale pour retrouver l'assaillant du mari de la première magistrate de la Ville de Drummondville.

L'enquête visant entre autres à dé-



Le véhicule ayant servi au présumé agresseur de Me Jutras a été volé à Fleurimont le 27 février. On l'a retrouvé incendié. Cette Honda Civic blanche 1990 aurait été vue la veille et le jour même de l'agression aux alentours de la résidence de Me Jutras.

terminer le motif du crime est toujours en cours.

Le député de Drummond à l'Assemblée nationale, Normand Jutras, refuse de commenter l'agression de son frère.

«Aujourd'hui, il n'y aura pas de réactions. Nous laissons les choses couler pour l'instant. Il y aura peut-être des commentaires beaucoup plus tard», a répondu son attaché politique, Yan Nadeau.

Même à l'Hôpital, le directeur gé-

néral de l'établissement s'est fait avare de commentaires.

«Le traitement suit son cours. Ce sera à la famille de décider de faire ou non une déclaration publique», affirme Pierre Levasseur.

De fait, la famille a émis un bilan de santé qui vient rectifier certaines informations fournies par les autorités policières.

«L'état de santé de Me Germain Jutras est maintenant satisfaisant. Ce dernier récupère bien et a quitté en fin de

journée l'unité de soins intensifs de l'Hôpital Sainte-Croix. Outre une luxation à un genou et une fracture à l'épaule, il a subi quelques contusions au visage. Fort heureusement, aucun organe vital n'a été atteint. Dès son arrivée à l'hôpital, il était conscient et tout à fait lucide», écrit l'avocate Anne-Marie Jutras, la fille de Germain Jutras.

En terminant, la famille remercie les nombreuses personnes leur ayant manifesté soutien et appui à la suite de ce malheureux événement, conclut-elle.

twik



TAILLE CORDON

La jupe motif zèbre 36.00

C'est le motif qui envahit les rues ce printemps! Une jupe Twik pure mode dans un tissu hypersouple, fentes sur les côtés. Noir et blanc. P.m.g.

la maison  
**simons**

UNE FAMILLE L'ÉCHAPPE BELLE À ROCK FOREST

# Le dynamitage pointé du doigt

Rock Forest

Les probabilités sont très élevées que l'infiltration d'oxyde de carbone dans une maison de la rue Menzel, à Rock Forest, dans la nuit de mercredi à hier, ait été causée par des travaux de dynamitage.

C'est l'hypothèse que retiennent pour le moment les autorités municipales de Rock Forest, après avoir consulté des experts d'Urgence Environnement et du Service de protection contre le feu de Sherbrooke qui ont effectué diverses expertises hier dans ce nouveau développement domiciliaire de la ville.

Même à la compagnie de dynamitage, a-t-on mentionné lors du point de presse, on considérerait cette hypothèse comme plausible.

Le maire Benoît Charland, flanqué du directeur général Mario Boily, du chef de division des incendies Renaud Marchand, du technicien d'Urgence Environnement Jacques Savoie et du directeur des Travaux publics Gaston Rouleau, a tenu un point de presse hier pour décrire les circonstances de cette présence d'oxyde de carbone dans une maison, l'hypothèse retenue et surtout pour rassurer les résidents du secteur et de l'ensemble de la ville.

«Les seules émanations d'oxyde de carbone ont été relevées dans le sol du terrain vacant où des travaux de forage et de dynamitage ont eu lieu et dans la maison voisine, soit au 1608. Il n'y a eu aucune présence d'oxyde dans les cana-



lisations de la ville.»

Après avoir décrit les différentes étapes de l'intervention des pompiers, le chef de division Renaud Marchand a mentionné que le rôle du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke s'arrêterait là.

«Nous allons rendre la maison au propriétaire et lui formuler des recommandations dont celle de nous avertir quand il réintégrera pour que nous al-

lions effectuer des lectures.»

Du côté de la Ville, M. Gaston Rouleau, directeur des Travaux publics, a indiqué que la dernière séance de dynamitage sur le terrain vacant permettra sans doute de confirmer l'hypothèse que les émanations proviendraient bel et bien de ces travaux.

On a mentionné que le développement était situé sur le roc et qu'il y avait eu plusieurs séances de dynamita-

ge pour tracer les canalisations.

Comme la rue n'était pas habitée lors de la plupart des travaux, on n'avait assisté à aucun incident du genre.

Il est question d'un plateau rocheux où les lits de roc sont verticaux, notamment du schiste qui est très poreux.

De l'explosif en vrac est utilisé. On en vide dans les trous de forage puis on bouche le tout. La pression latérale

exercée est très élevée. Pourquoi les gaz ont choisi d'aller vers la propriété du 1608, ça on ne peut le dire.

Il faudra toutefois compter sur cette expérience pour modifier la stratégie et s'assurer qu'en milieu habité, cela ne se reproduise plus.

Peu importe ce qu'on dira, il y a une petite famille de Rock Forest dont les anges gardiens étaient bien en éveil car elle l'a échappé belle et pas à peu près.



Flanqué de plusieurs personnes dont le chef de division des incendies Renaud Marchand, le maire de Rock Forest Benoît Charland (respectivement à gauche et à droite sur la photo de droite) a expliqué dans un point de presse hier que l'explication plausible pour l'infiltration d'oxyde de carbone à l'intérieur du 1608 rue Menzel (photo de gauche) résidait dans des travaux de dynamitage effectués tout à côté. En tout cas après les heures angoissantes vécues par sa famille, M. Steve Goulet avait hier «beaucoup de questions à poser».

## Les pompiers affrontaient une énigme digne de Sherlock Holmes

Rock Forest

C'est à un véritable travail de Sherlock Holmes que le lieutenant Alain Riendeau et ses hommes ont dû se livrer dans la nuit de mercredi à hier pour découvrir la source, la provenance d'émanations d'oxyde de carbone qui avaient envahi la maison d'un couple et de ses deux enfants, de Rock Forest.

Habituellement, la présence d'oxyde de carbone dans une maison est consécutive à un bris d'un appareil de chauffage qu'il soit à l'huile, au bois ou au gaz.

La maison neuve, occupée depuis juin seulement, par le couple Steve Goulet et Annie-Claude Hinse, est pour le moment chauffée uniquement à l'électricité.

«Comme cela s'était déjà produit dans le passé, nous nous sommes demandés s'il y avait des batteries qui entraînaient quelque part, des batteries branchées. Rien de cela.»

Après une ventilation complète des lieux et une seconde vérification en profondeur, on a remarqué que l'appareil à l'approche de la boîte de drain au sous-sol démontrait une excitation peu commune.

On y a fait une lecture de 1038 parties par million.

«Nous savions le lieu d'origine des



Secouru par ce que ses voisins, la famille Goulet-Hinse, venaient de vivre, M. Michel Veillette se promettait tôt hier matin de mettre toutes les chances de son côté. «Dès que les magasins ouvrent, je vais me chercher un détecteur d'oxyde de carbone», a-t-il laissé tomber. Il discute ci-haut avec le pompier Alain Morissette.

émanations mais pas la source. Nous sommes allés prendre des lectures dans les deux maisons voisines; rien. Nous avons effectué d'autres lectures dans les égouts pluviaux et sanitaires de la ville: rien.»

À ce moment, il est apparu plus que probable que le problème provenait de travaux de forage et de dynamitage effectués une partie de la journée de mercredi sur le terrain vacant.

Pour en revenir au voisinage, le voisin immédiat de la famille Goulet-Hinse, M. Michel Veillette, conseiller publicitaire à CKSH, n'a pas manqué de noter le remue-ménage dans le secteur.

«Quand j'ai vu Steve et Annie-Claude sur le balcon avec les enfants, je suis allé auprès d'eux pour savoir ce qui se passait et si je pouvais aider.»

On en était encore aux premières informations sur l'incident et aux nombreuses interrogations. En tout cas M. Veillette a lancé: «Dès que les magasins ouvrent, je vais me chercher un détecteur d'oxyde de carbone.»

Il est loin d'être le seul, dans la région immédiate de Sherbrooke, à avoir eu ce réflexe depuis la tragédie de Bromptonville, l'échappée belle d'une autre famille de Rock Forest, le même week-end, et deux autres incidents tout récents concernant des émanations d'oxyde de carbone.

## Du jamais vu aux yeux des experts

Rock Forest

Les experts, tous autant qu'ils étaient, n'avaient jamais vu un tel incident se produire, notamment à l'issue de travaux de dynamitage.

M. Gaston Rouleau, le directeur des Travaux publics de Rock Forest, possède plusieurs années d'expérience dans les travaux d'infrastructure.

Que des gaz, après des séances de dynamitage, se soient propagés dans le sous-sol et infiltrés dans une maison voisine, on n'avait recensé aucun cas du genre.

Même les experts en dynamitage ont été surpris.

C'est pour cela que tôt hier matin, il se trouvait rue Menzel où devaient se rencontrer le technicien Jacques Savoie, d'Urgence Environnement, le chef de prévention des incendies de Sherbrooke Réjean Cardinal, le chef de division du Service de protection contre le feu de Sherbrooke Renaud Marchand, le lieutenant de pompiers Normand Audet, des gens du Groupe Castonguay, des experts en forage et dynamitage.

Le lieutenant Normand Audet voyait dans cet incident qui n'a heureusement connu aucune conséquence dramatique un autre message de sensibilisation sur l'importance de se doter d'un détecteur d'oxyde de carbone.

Il faut ajouter toutefois que la famille Goulet-Hinse ne possédait aucune appareil de chauffage pouvant commander une telle installation. Elle est plutôt victime d'une situation hors du commun.



Gaston Rouleau, directeur des Travaux publics de Rock Forest



Le lieutenant Normand Audet

## L'intérêt croît, mais ce n'est pas la ruée

Sherbrooke

L'intérêt pour les détecteurs d'oxyde de carbone commence à se faire sentir chez les consommateurs mais ce n'est pas nécessairement la course folle pour s'en procurer un.

C'est du moins ce qui se dégage d'une tournée effectuée auprès de quelques quincailleries de la région sherbrookoise et où on constate que c'est plus actif dans certains coins que d'autres.

«C'est sûr qu'avec tout ce qui arrive, comme la tragédie à Bromptonville (décès de deux adolescents intoxiqués à l'oxyde de carbone), cela a provoqué comme un réveil. On a vendu en deux semaines ce qu'on vend habituellement en deux mois comme détecteurs. Et les gens qui n'achètent pas sur le coup prennent bien des informations», a signalé Maurice Fortier, du Canadien Tire de Sherbrooke.

C'est le cas aussi chez Gaston Côté, dans l'est de Sherbrooke, où Stéphane Côté a constaté une sensibilité plus marquée des gens. «On pose plus de questions sur les détecteurs qu'avant. On s'informe sur les coûts, comment l'appareil fonctionne, les différents modèles disponibles et ainsi de suite», dit-il, à propos du lecteur de la présence d'oxyde de carbone (exprimée en parties par million) qui peut se vendre d'une vingtaine à près de 100 \$, dépendant de sa qualité et de ses caractéristiques. Quant à l'installation, c'est aussi simple que de po-

ser un détecteur de fumée mais il faut le faire à l'endroit le plus propice.

Bruno Plante, du magasin Gaudette Unitotal, à Rock Forest, note lui aussi de l'intérêt. «Ça se parle beaucoup plus qu'avant. Les téléphones des gens sont nombreux pour avoir plus d'information et en peu de temps, on a vendu plus de détecteurs que d'habitude, surtout avec ce qui est arrivé à Bromptonville», a-t-il fait valoir.

Pour sa part, Marcel Choquette, du Centre de rénovation Dubreuil, également à Rock Forest, n'a senti jusqu'à maintenant qu'un très léger intérêt des clients. «Ça se parle un peu plus qu'avant mais j'ai pas l'impression que les gens soient vraiment sensibilisés au problème. Mais avec tout ce qui se passe depuis un certain temps, on peut s'attendre à ce que ça change», dit-il.

À Bromptonville

Curieusement, à Bromptonville, là où s'est pourtant produit récemment un drame à cause du CO<sub>2</sub>, Claude Jutras, de la quincaillerie Latour, n'a rien constaté de spécial. «Les gens parlent beaucoup du sujet mais c'est à peine s'il s'est vendu quelques détecteurs de plus... On dirait que la population n'est pas encore vraiment sensibilisée», a confié le commis.

Enfin, l'idéal avant toute chose, c'est d'aller chercher l'information auprès du service de prévention des incendies de leur municipalité.

## L'entreprise de dynamitage en perd son latin

Sherbrooke

Chez l'entreprise de dynamitage Castonguay et Frères de Rock Forest, on comprend mal comment les travaux réalisés sur le terrain adjacent à la maison évacuée puissent être responsables de la contamination au monoxyde de carbone.

«On fait ce genre de travaux-là depuis 30 ans, explique Pierre Tellier, ingénieur et directeur administratif chez Castonguay et Frères. Des caves de maison, on en fait 500 par année et c'est la première fois qu'on voit pareille situation se produire. Nous sommes embêtés!»

Dans le but d'en savoir davantage sur la question, l'entreprise de Rock Forest a fait appel aux experts de son fournisseur de dynamite, la multinationale européenne Byno Nobel.

«Nous utilisons quatre produits différents pour dynamiter et on veut savoir s'il est possible qu'un de ces produits soit à l'origine de l'oxyde de carbone», explique M. Tellier.

Selon l'ingénieur qui mentionne en perdre son latin, les chimistes de leur fournisseur pourront déterminer si les explosifs utilisés ont pu produire de l'oxyde de carbone. Par contre, M. Tellier ne s'attend pas à obtenir une réponse rapide.

En attendant cette réponse des chimistes de Byno Nobel, le directeur administratif de Castonguay et Frères affirme que son entreprise entend collaborer du mieux possible avec les autorités.

Castonguay et Frères terminera ses travaux à cet endroit dans le courant de la journée d'aujourd'hui.

loto-québec		résultats	
<b>6/49</b>	Tirage du 2000-03-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6 1	1 566 918,60 \$
		5/6+ 5	94 015,10 \$
		5/6 387	971,70 \$
		4/6 16 957	42,50 \$
		3/6 273 006	10,00 \$
	Numéro complémentaire: 18	Ventes totales: 13 030 883 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	
<b>4/9</b>	Tirage du 2000-03-01	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 1	50 000,00 \$
		5/6 19	500,00 \$
		4/6 1 162	50,00 \$
		3/6 19 200	5,00 \$
	Numéro complémentaire: 10	Ventes totales: 528 656,50 \$	
<b>Banko</b>	Tirage du 2000-03-02	<b>Extra</b>	Tirage du 2000-03-01
05 11 14 18 20		NUMÉRO:	232919
22 24 28 31 34		<b>Extra</b>	Tirage du 2000-03-02
36 39 49 50 51		NUMÉRO:	742803
52 53 56 59 65	820 9657		
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départiel entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			

# Les travailleurs de rue sont au désespoir

Sherbrooke

Le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie régionale de la santé ont pour ainsi dire brisé une promesse faite aux travailleurs de rue de Sherbrooke: ils se sont empressés de leur retirer d'une main les fonds qu'ils leur avaient donnés de l'autre.

Après quatre campagnes de financement fructueuses, menées avec la promesse des décideurs de prendre le relais une fois le déficit du Québec résorbé, les travailleurs de rue se sont fait offrir un maigre 41 000 \$ récurrent

pour assurer la présence de quatre travailleurs de rue sur le terrain.

C'est à peine plus du tiers du budget des quatre dernières années à cette fin. «Avec ça, nous n'aurons d'autre choix que de mettre à pied deux de nos quatre travailleurs de rue le 1er juillet prochain», annonce Jean-François Roos, coordonnateur de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue.

De 1996 à 1998, les travailleurs de rue ont consacré 120 000 \$ par année au maintien de quatre travailleurs de rue. La moitié venait d'une enveloppe triennale du fédéral. Les autres

60 000 \$ étaient le fruit d'une importante campagne de parrainage auprès du public et des entreprises, *Coup de coeur pour les jeunes de la rue*.

«En 1999, nous avons demandé que le relais promis en 1996 soit assuré. On nous a demandé d'attendre une autre année. La Régie de la santé nous a donné 30 000 \$, et une autre campagne de financement a permis d'aller chercher 90 000 \$.»

Il y a peu de temps, la Coalition a reçu du ministre délégué à la santé, Gilles Baril, une enveloppe récurrente de 41 000 \$, ce qui portait le finance-

ment à 71 000 \$. Mais la joie fut de courte durée: peu de temps après, la Régie régionale de la santé a décidé de retirer les 30 000 \$ qu'elle avait mis en 1999.

**L'Estrie, parent pauvre**

«Avec 71 000 \$, nous pensions être capables de nous débrouiller pour trouver le reste. Mais là... A-t-on le droit de ne pas donner un sens à toute cette énergie qui a été mise par le milieu ces quatre dernières années?» demande Jean-François Roos.

Le coordonnateur dit s'être remis en question: les travailleurs de rue de

Sherbrooke sont-ils trop gourmands? Une étude lui a démontré que l'Estrie arrive au 12e rang sur 13 quant au financement public des travailleurs de rue.

«En 1999, dans Lanaudière, la Régie régionale a donné 377 000 \$ pour embaucher huit travailleurs de rue. En Abitibi-Témiscamingue, il y a eu 245 000 \$ pour sept travailleurs de rue. L'Estrie, elle, reçoit un peu plus de 40 000 \$.»

Le gros handicap, c'est le cadre de financement des organismes communautaires de la Régie de la santé. Selon celui-ci, les travailleurs de rue reçoivent, avec 41 000 \$, 99 pour cent de ce que leur permet le cadre de financement. Les 30 000 \$ n'ont donc pas été renouvelés.

La Régie continue quand même d'octroyer 30 000 \$ pour le budget de fonctionnement, ce qui ne couvre pas le salaire des travailleurs de rue.

«Tout ça, c'est une question de respect», croit Jean-François Roos. «On nous a tellement félicités pour notre action. Nous avons prouvé que nous répondons aux besoins des jeunes de la rue. Nous attendons donc le dernier coup de pouce promis.»

**Stupéfiant**

## Record d'accusations

Sherbrooke

Un record d'accusations pour stupéfiant a été abaissé dans le district de Saint-François avec la comparution hier de deux jeunes adultes et d'un adolescent qui doivent répondre d'un total de 11 968 trafics.

Ils avaient été arrêtés dans un logement de la rue Belvédère Sud, à Ascot, à la suite d'une enquête de 29 jours menée par la police de la région sherbrookoise.

Éric Gagnon, âgé de 20 ans, a été inculpé de 10 141 trafics depuis janvier 1998, soit 6771 trafics de résine de marijuana et 3800 de marijuana.

Michel Dupont, 20 ans, fait face à des chefs de 969 trafics, à savoir 645 de résine de marijuana et 324 de marijuana à partir de novembre 1999.

L'adolescent de 16 ans sera jugé pour 858 trafics de résine de marijuana depuis mai 1999.

Gagnon et Dupont sont de plus accusés de la possession pour trafic de 11 grammes de résine de marijuana et 16 grammes de marijuana le 1er mars.

Enfin, Dupont est inculpé du vol et du recel de trois extincteurs.

Les deux adultes ont été traduits devant le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Défendus par le criminaliste Claude Leblond, ils seront ramenés aujourd'hui devant le tribunal qui sera appelé à statuer sur leur remise en liberté provisoire.

Les procureurs Hélène Fabi et Suzanne Ricard s'étaient opposées à l'élargissement des deux adultes.

Pour sa part, l'adolescent a été conduit devant le juge Gilles Thériault de la chambre de la Jeunesse.

Le criminaliste Myriam Lachance a enregistré un plaidoyer de non culpabilité au nom de ce dernier et le procureur Charles Crépeau s'est aussi objecté à sa remise en liberté.

La Cour devait se prononcer aujourd'hui sur la détention ou pas de l'adolescent.

On se rappellera que la police a effectué une perquisition mercredi avant-midi dans un logement de la rue Belvédère Sud, situé dans l'axe de deux écoles secondaires.

Elle a arrêté à ce endroit le locataire, un adulte et un adolescent qui ont été conduits à son quartier général.

La police a saisi de petites quantités de stupéfiants, une poignée d'argent et différents autres objets.

L'enquêteur principal Éric Lefebvre s'est plus tard rendu au bureau des procureurs avec les résultats que l'on connaît maintenant.

## Caritas dépasse son objectif

Sherbrooke

En récoltant la somme de 40 069 \$, Caritas a légèrement dépassé l'objectif de sa 17e Campagne pour la paix, objectif qui était fixé à 40 000 \$.

Couronnée de succès, cette 17e campagne a également été marquée par le sceau de la nouveauté puisque, à la traditionnelle vente de bougies s'est ajoutée la vente de lampions dans les centres commerciaux. L'essai s'est montré fort concluant, ce qui permet de croire que ce nouveau produit sera distribué à plus grande échelle dès l'an prochain.

Les fonds ramassés entrent dans le budget annuel de Caritas, servent à constituer un fonds spécial de contribution à des projets de développement régionaux ainsi qu'à faire des dons aux Oeuvres d'amour du Dr Roy dans les cliniques médicales pour enfants en Asie.

# LAURÉATS

## «Reconnaisances Estrie»

# 2000

LE GALA « RECONNAISSANCES ESTRIE » DÉVOILE LES ENTREPRISES LAURÉATES QUI ONT SU SE SURPASSER ET QUI SE DISTINGUENT PAR LEUR ENGAGEMENT QUOTIDIEN DANS LE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE ESTRIEN.

C'EST AVEC GRANDE FIERTÉ QUE BELL, LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE L'ESTRIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA, EN COLLABORATION AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION SHERBROOKE ET LA CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE L'ESTRIE VOUS PRÉSENTENT LES LAURÉATS AU CONCOURS « RECONNAISSANCES ESTRIE » 2000.

**CATÉGORIE - « ENTREPRISE AGRICOLE OU FORESTIÈRE »**  
**FRAMBOISIÈRE DE L'ESTRIE**



DANIEL CHASSÉ, PRÉSIDENT, CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION SHERBROOKE  
JOCELYNE HAMELIN, FRAMBOISIÈRE DE L'ESTRIE  
DANIEL COUTURE, FRAMBOISIÈRE DE L'ESTRIE  
DANY SÉVIGNY, PRÉSIDENT, GALA « RECONNAISSANCES ESTRIE » 2000  
GAÉTAN LABELLE, PRÉSIDENT, CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

**CATÉGORIE - « PETITE ENTREPRISE MANUFACTURIÈRE »**  
**GROUPE GUY PÉPIN**



JULIAN LORENZO, GROUPE GUY PÉPIN  
GAÉTAN LABELLE, PRÉSIDENT, CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE L'ESTRIE  
CAROLINE JASMIN, GROUPE GUY PÉPIN  
JACQUELINE PARÉ, GROUPE GUY PÉPIN  
GUY PÉPIN, PRÉSIDENT, GROUPE GUY PÉPIN  
DANY SÉVIGNY, PRÉSIDENT, GALA « RECONNAISSANCES ESTRIE » 2000  
DANIEL CHASSÉ, PRÉSIDENT, CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION SHERBROOKE

**CATÉGORIE - « GRANDE ENTREPRISE-SECTEUR MANUFACTURIER »**  
**THONA**



DANY SÉVIGNY, PRÉSIDENT, GALA « RECONNAISSANCES ESTRIE » 2000  
GEORGES-HENRI BOUTIN, JR. ET JEAN-MICHEL RYAN, THONA ENTOURÉS DE CERTAINS MEMBRES DE LEUR ÉQUIPE  
DANIEL CHASSÉ, PRÉSIDENT, CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION SHERBROOKE  
GAÉTAN LABELLE, PRÉSIDENT, CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

**GRAND ESTRIEN 2000**  
**L'ABBÉ DESÈVE GORMIER**



DANY SÉVIGNY, PRÉSIDENT, GALA « RECONNAISSANCES ESTRIE » 2000  
ANDRÉ CARDINAL, GRAND ESTRIEN 1999  
L'ABBÉ DESÈVE GORMIER, GRAND ESTRIEN 2000  
GAÉTAN LABELLE, PRÉSIDENT, CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE L'ESTRIE  
DANIEL CHASSÉ, PRÉSIDENT, CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION SHERBROOKE

LE GRAND ESTRIEN 2000 A REÇU UNE PAIRE DE BILLETS, GRACIEUSEMENT DE VIA RAIL CANADA, UNE MONTRE MICHEL HERBELIN DE LA BIJOUTERIE RONALD FORTIER AINSI QU'UNE OEUVRE DE L'ARTISTE PEINTRE LÉANDRE PROULX

LE CONCOURS « RECONNAISSANCES ESTRIE » EST ORGANISÉ PAR :



La Chambre de commerce de la région sherbrookoise



CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

POUR SE connaître ET SE reconnaître

LE CONCOURS « RECONNAISSANCES ESTRIE » A L'APPUI DE :



Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie



Développement Économique Canada



Raymond Chabot Grant Thornton  
LA FORCE DU CONSEIL  
Membre du F&S O & U Grant Thornton International  
Comptables Agrés



BANQUE ROYALE



Commission scolaire de la Région de Sherbrooke



Le Groupe Mallette Maheu



BDC  
Banque de développement du Canada  
Business Development Bank of Canada



Banque de Montréal



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



BANQUE NATIONALE



# Sherbrooke opère un changement de cap

□ Elle propose un nouveau regroupement de 14 municipalités réparties en trois grands pôles régionaux

## Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke effectue un changement de cap dans le dossier du regroupement municipal et propose dorénavant de regrouper 14 municipalités de la grande région sherbrookoise autour de trois grands pôles régionaux.

Déposé récemment par le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, le projet élaboré déborde les frontières de la MRC de Sherbrooke et touche également à quelques municipalités des MRC de Memphrémagog (North Hatley et Canton d'Hatley), du Val-Saint-François (Saint-Denis-de-Brompton et Stoke) et du Haut-Saint-François (Ascot Corner).

### Nouveaux regroupements

La nouvelle proposition de Sherbrooke propose le regroupement de ces 14 municipalités en se basant sur le concept des Régions métropolitaines de recensement (RMR), un concept que l'on retrouve à l'intérieur du Rapport Bédard.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le

secteur Sud regrouperait autour de Lennoxville, les municipalités de Waterville, North Hatley et Canton d'Hatley.

Pour ce qui est du secteur Nord, celui-ci réunirait autour de Bromptonville, les municipalités de Saint-Denis-de-Brompton, Stoke et Ascot Corner.

Finalement, le secteur Centre regrouperait autour de Sherbrooke, les villes de Fleurimont, Rock Forest, Saint-Élie-d'Orford, Deauville et Ascot.

Qualifié de «pas en avant» par le préfet de la MRC de Sherbrooke et maire de Bromptonville, Clément Nault, la proposition sherbrookoise aurait de plus le mérite de reléguer au second plan les concepts de «ville unique» et de «conseil d'agglomération».

Comme on le sait, ces deux propositions proposées l'an dernier par Sherbrooke déplaisaient aux maires de la MRC sherbrookoise.

«Les propositions de ville unique et d'agglomération urbaine n'étaient pas bien vues par l'en-



Clément Nault



Benoît Charland



Francis Gagnon



Gérard Boudreau



Georges Émond

semble des municipalités concernées, explique Clément Nault. Les maires n'étaient pas très chauds face à ces deux idées.»

La nouvelle proposition déposée tout dernièrement aux maires de la MRC de Sherbrooke aurait été accueillie plutôt tièdement par ces derniers.

«C'est certain qu'on ne saute pas au plafond. Par contre, comme préfet je dois dire qu'il s'agit d'une bonne base de discussion. C'est mieux que les deux autres propositions», mentionne le maire de Bromptonville.

Affirmant que le concept de pôles régionaux «a au moins le mérite d'être intéressant à étudier», le maire Nault précise que le projet n'est pas définitif et qu'il y a «encore beaucoup de chemin à faire».

Quoi qu'il en soit, le projet sera présenté aux différents conseils municipaux touchés, question d'informer les conseillers sur celui-ci.

Entre-temps, la nouvelle proposition sera aussi examinée par la firme chargée d'étudier également les deux autres concepts mis de l'avant par Sherbrooke.



Photo La Tribune par Michel Rondeau  
Le président de la Coopérative de solidarité du Jardin D.A.M.I.S., Michel Vallières. Derrière lui, l'éducateur Pier- re Dionne, amusant les enfants.

## Places à 5 \$

# Le Jardin D.A.M.I.S. espère que son tour est enfin arrivé

## Sherbrooke

Les parents de la soixantaine d'enfants qui fréquentent actuellement le Jardin D.A.M.I.S. sont anxieux de connaître la décision du ministère de la Famille et de l'Enfance au sujet de l'attribution de nouvelles places à 5 \$ en Estrie.

C'est ce qu'explique le président de la Coopérative de solidarité du Jardin D.A.M.I.S. de Rock Forest, M. Michel Vallières, en signalant que les dés seront jetés en avril et que, passé cette date, l'avenir de ce service (actuellement un service de prématernelle) qui se prépare à devenir un Centre de la petite enfance, sera menacé.

Le coût de fréquentation du Jardin est de 21 \$ par jour, mais le service est si apprécié, indique M. Vallières, que des parents ayant retiré leur enfant pour le confier à une garderie à 5 \$, l'ont ramené par la suite. «Actuellement, pendant la semaine de relâche, ma fille, la deuxième qui fréquente le Jardin, raconte M. Vallières, s'ennuie et voudrait revenir.»

### Avenir menaçant

L'avenir est menaçant pour plusieurs raisons, explique M. Vallières. D'une part, l'actuel propriétaire du service, en attendant que la Coopérative puisse acheter les lieux, a réduit le coût au risque de ne plus boucler son budget à court terme, mais même à 21 \$, une partie des parents actuels vont quitter après avril, si le gouvernement ne permet pas au Service de devenir un Centre de la petite enfance à 5 \$ par jour.

M. Pierre Dionne, éducateur et propriétaire actuel du service, avoue: «Je ne tiendrai pas le coup», s'il doit

maintenir encore le service à 21 \$. Il lui paraît donc important que la décision du ministère de la Famille permette au Jardin D.A.M.I.S. de se transformer en Centre de la petite enfance, sinon, il pourrait devoir hausser les coûts l'an prochain et perdre encore des enfants. Un cercle vicieux.

L'espoir de M. Dionne est de recevoir l'aval du ministère au moins pour les 60 places qu'occupent les enfants actuels et une dizaine de places en pouponnière.

Le problème, dit l'éducateur, c'est qu'on compte des demandes pour 800 places de plus actuellement en Estrie et que le ministère en accorde en moyenne une centaine additionnelle chaque année. Le Jardin D.A.M.I.S. peut-il espérer obtenir les 70 places dont les parents rêvent? Les responsables ne le savent pas.

Par contre, c'est le Conseil régional de développement qui, selon ses analyses, formule ses recommandations au ministère de la Famille et le président de la Coopérative, Michel Vallières, dit: «Je crois que les gens du CRD considèrent que nous sommes en situation d'urgence», ce qui permet d'espérer...

Le nom du Jardin D.A.M.I.S. vient des mots «développement affectif, moteur, intellectuel, social».

**DE L'ÉNERGIE EN RÉSERVE**

Si votre vie vous semble routinière, il est peut-être temps de refaire le plein d'énergie dans la Réserve terrestre. En travaillant certains soirs et week-ends, vous apprendrez sur le terrain, vous rencontrerez des gens qui partagent vos intérêts et en plus, vous serez payé. Retrouvez l'énergie qui sommeille en vous et joignez-vous à la Réserve terrestre. Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer ou communiquez avec nous au :

52e Compagnie Médicale  
315, rue Williams, Sherbrooke (C) J1H 3E8  
564-4238 ou 1 800 856-8488

www.dnd.ca

FORCES CANADIENNES  
Régulières et de réserve

**RÉSERVE**

VOTRE CHOIX. VOTRE AVENIR. VOTRE FIERTÉ.

# Les maires des villes touchées affichent de grandes réserves

## Sherbrooke

On ne peut pas dire que la dernière proposition de regroupement déposée par Sherbrooke fasse beaucoup parler les maires concernés. À l'exception du préfet Clément Nault et du maire de Rock Forest, Benoît Charland, les autres maires joints hier par *La Tribune* ont plutôt affiché une grande réserve, affirmant vouloir attendre avant de se prononcer davantage.

Pour le maire de Rock Forest, les regroupements proposés «ne sont pas naturels ni économiquement ni usuellement». Pour lui, cela ne constitue «même pas un point de départ. Le projet aurait plus de chances de faire l'unanimité avec six municipalités à la place des trois proposées dernièrement», explique-t-il.

Par contre, Benoît Charland affirme «avoir senti un vent de rafraîchissement» soufflé autour de la table lorsque le maire Perrault a présenté cette dernière proposition. «J'étais bien content que M. Perrault lâche le morceau du concept de ville unique. Si on veut parler de fusion, il faudrait voir les communautés naturelles avant tout.»

Le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, dit pour sa part préférer attendre avant de commen-

ter la dernière proposition sherbrookoise. Par contre, ce dernier explique «avoir hâte à la prochaine rencontre des maires de la MRC» afin «de commencer à débattre de la question».

À peu près le même son de cloche du côté du maire de Waterville, Gérard Boudreau, qui se dit «contre la proposition», sans cependant vouloir aller plus loin dans ses commentaires. «On pourra en dire davantage quand on aura étudié la question en profondeur», raconte-t-il.

«Pour le moment, c'est difficile à commenter, ajoute pour sa part le maire de Deauville, Georges Émond. C'est sûr qu'on ne sauterait pas de joie quand Sherbrooke nous a présenté sa proposition. Néanmoins, c'est un avantage par rapport aux deux autres. C'est déjà mieux.»

Finalement, le maire de Saint-Denis-de-Brompton, Mike Doyle, affirme n'avoir pas encore entendu parler de la dernière proposition sherbrookoise.

Affirmant ne pas «être borné», le maire de Saint-Denis-de-Brompton se dit prêt à «l'évaluer quand nous la recevrons. Nous nous prononcerons par la suite. L'important, c'est d'offrir les meilleurs services possibles à nos citoyens», précise M. Doyle.

UN POUVOIR D'ACHAT ANNUEL DE

**17 000 000 \$**

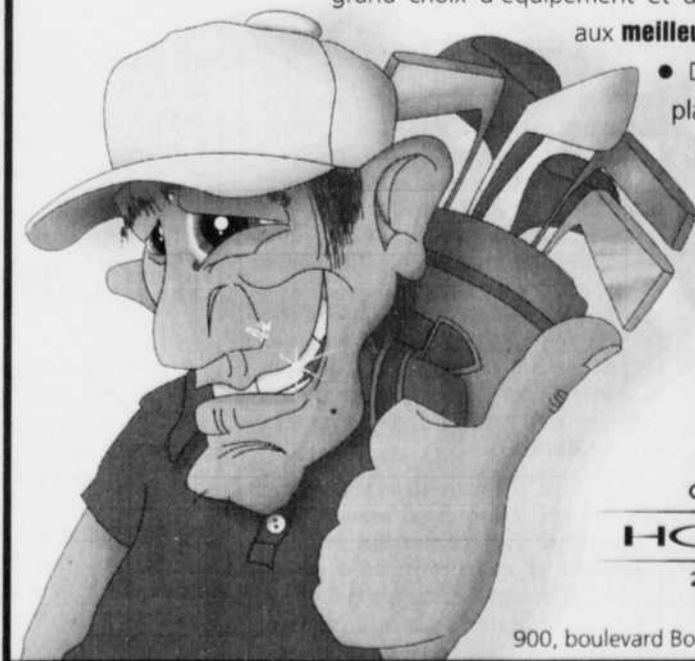
SOUS LA BANNIÈRE COOPÉRATIVE

**PROGOLF**

• Profitez de l'arrivée des nouveaux produits pour visiter notre boutique sous la bannière **Progolf**, la plus grande coopérative d'achat d'équipement de golf au Québec.

• La boutique du **Golf Horizons 2000** vous offre le plus grand choix d'équipement et d'accessoires de golf aux **meilleurs prix en région**.

• Découvrez sur notre plancher les marques les plus **renommées** sur le marché.



G O L F  
**HORIZONS**  
2 0 0 0

900, boulevard Bourque, Omerville **819.868.4040**

**Collecte de sang du maire de Fleurimont**  
**Ce vendredi 3 mars 2000 au Centre Julien-Ducharme**

1671 chemin Duplessis, Fleurimont

**10 h 30 à 20 h 30**

**Donnez-vous du sang cette semaine?**

Pour information: 565-0522



HÉMA-QUÉBEC



Tout près de vous



13833

## ÉDITORIAL

## Pris qui croyait prendre



Michel MORIN

L'information est pour le moins embarrassante pour le gouvernement Bouchard : Québec laisse dormir dans les coffres d'une grande banque pas moins de 841 millions \$ alors que le système de santé craque de partout. Bernard Landry, le grand argentier de la belle province, a beau étaler toutes ses connaissances économiques en matière de saine gestion gouvernementale, il vient de se faire piéger dans un beau guépier.

Du reste, il fallait voir la frustration et la colère de la ministre Pauline Marois quand elle fut confrontée à l'information tenue secrète jusqu'à ce jour. Visiblement de mauvais poil, voire outrée, la ministre de la Santé et des Services sociaux a rapidement invité les journalistes à s'adresser à Bernard Landry pour en savoir plus long. La scène parlait d'elle-même.

L'ironie de l'affaire tient également au fait que dans les heures suivant le dépôt du budget fédéral, la ministre Marois et son collègue Landry n'ont pas mis de gants blancs pour décrier l'attitude du ministre Paul Martin qui, selon ces ténors du gouvernement, ne réserve que des miettes au titre du Transfert canadien en santé et en éducation. En santé particulièrement,

l'offensive de Mme Marois à l'endroit d'Ottawa a été pour le moins cinglante. Mais soyons honnêtes : il n'y a pas que le Québec qui ait poussé les grands cris en regard du budget fédéral. Toutes les autres provinces ont rouspété, elles qui réclamaient pas moins de 4,4 milliards \$ du fédéral en matière de santé et d'éducation et qui, dans les faits, n'ont reçu que 2,5 milliards.

N'empêche, le fait que Québec n'ait pas encore utilisé les 841 millions de dollars provenant des transferts fédéraux, et en partie destinés à la santé, est complètement ridicule pour ne pas dire honteux. En toute logique, on ne peut pas à la fois vociférer contre le gouvernement fédéral parce qu'il ne donne pas assez et, du même coup, ne pas encaisser l'argent qu'il octroie à la province pour régler, ne serait-ce que partiellement, les problèmes inhérents au service de santé québécois. Le ministre Landry peut bien invoquer les règles comptables auxquelles son gouvernement est astreint pour ne pas encaisser ces fonds, il reste que les contribuables québécois (les plus taxés en Amérique du Nord faut-il le rappeler) n'accepteront certes pas de gaieté de coeur de constater cette incurie administrative.

Et le plus navrant, c'est que Bernard Landry veut mainte-

nant nous habituer à un nouveau discours en soutenant que les problèmes dans le système de santé ne sont pas que financiers. Non, dit-il, il n'y a pas que le manque d'argent qui soit en cause. Des problèmes de planification, d'institutions et de gérance de réseaux expliqueraient également les ratés connus dans le réseau. Or, ces nouveaux problèmes ne sont pas de responsabilité fédérale mais bien provinciale. S'ils ne commandent pas d'argent pour les régler, ces problèmes devraient rapidement être aplanis par le gouvernement. Pour le reste, on ne le sait maintenant que trop bien, les ressources financières sont insuffisantes. Les crises dans les urgences, le manque de lits, les soins spécialisés, les salaires des médecins comme ceux des infirmières, tous ces éléments et d'autres nécessitent des sous. Et des gros sous. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que Québec réclame sans cesse de l'oxygène en provenance d'Ottawa.

Mais il ne faudrait pas pousser la prudence à l'absurde. Si Bernard Landry veut gérer de façon prudente en ne touchant pas aveuglément à l'argent du fédéral, il peut toujours nous le faire savoir. Parce que, comme exceptionnels payeurs d'impôt, on s'attend à ce que notre argent serve à autre chose qu'à augmenter encore davantage les bénéfices déjà records des grandes banques.

## LETTRE OUVERTE

## Bouillie pour les chats

À ma dernière saison avec Sherbrooke, Joël Baillargeon frappe Jim Playfair des Oilers d'Halifax, où Marty McSorley joue, et l'envoie à l'hôpital. Le match suivant on est à Halifax où j'ai joué et mes anciens coéquipiers m'avertissent que McSorley va régler le compte à Baillargeon avant d'être rapatrié à Edmonton.

J'averti Baillargeon mais à un moment donné, il transporte la rondelle et McSorley fait au moins dix enjambées et lui porte son bâton en pleine face, lui cassant plusieurs dents, lui fendant la bouche et le rendant inconscient sur la glace. Quelque jours

plus tard, McSorley est rappelé à Edmonton. Il est suspendu dans la Ligue Américaine mais les suspensions ne se transportent pas d'une ligue à l'autre.

C'est Larry Kish, mon ancien coach d'Halifax, qui avait passé la commande... Quant à moi, c'était pire que ce que j'ai vu contre Brashear. Alors quand McSorley dit être désolé, c'est de la bouillie pour les chats. Parlez-en à Joël Baillargeon.

Réjean Cloutier  
ancien joueur des  
Canadiens de Sherbrooke

## Un nettoyage s'impose

Avec l'affaire et l'incident Brashar-McSorley, le phénomène de la violence refait surface et marque de son sceau encore malheureusement la LNH.

Avec l'affaire McSorley, on se croirait à l'époque dégradante et perfide des gladiateurs de la Rome antique. Encore et toujours de la violence. À mes yeux, la sanction imposée à McSorley n'était pas assez sévère. Mais aurait-on dû faire un exemple et un bouc-émissaire du hockeyeur McSorley? C'est une bonne question. Un fait demeure: la LNH vend son produit et son jeu aux Américains avec la violence. C'est inacceptable et malheureux.

Combien de gens ont été indignés par cette affaire? Malheureusement, combien de joueurs comme McSorley se servent de leur hockey comme d'une arme dangereuse? On se croi-

rait à l'époque dégradante des Flyers de Philadelphie avec leurs matraqueurs. Oui, McSorley a commis un geste criminel. À mes yeux, c'est un joueur dangereux comme d'autres dans la LNH. Selon moi, un ménage devrait être fait pour nettoyer le hockey professionnel de ses joueurs véhéments et bestiaux.

La justice devra-t-elle intervenir à la place du circuit Bettman? Ce serait souhaitable pour des cas graves et sérieux comme l'affaire McSorley. L'avenir saura nous dire si la violence cédera le pas à la paix dans un sport qui hélas n'est plus l'ombre de lui-même. Un sport très certainement qui n'a plus la qualité de ses belles années.

Yves Préfontaine  
Sherbrooke

## On veut savoir!

Jean Charest, depuis quelque temps, emploie les très beaux mots de cogestion et de codécision pour décrire sa vision du futur constitutionnel. Cependant, on ne sait absolument pas quels sont, dans le projet de Jean Charest, les obligations et les droits des partenaires lorsque des services de l'État seront donnés aux citoyens dans le cadre d'une cogestion et d'une codécision, ni quels services il a en vue.

Il y a cogestion entre patronat et syndicats, au Québec, dans le cas de la CSST, et en France (où on emploie souvent le mot paritarisme) pour l'administration du système de sécurité sociale. Les intérêts du patronat et des syndicats sont généralement divergents et souvent opposés. Pour arriver à des décisions communes, chacune des parties doit faire de douloureuses concessions, mais elles savent qu'en cas d'échec de la cogestion et de la codécision, l'État sera dans l'obligation de prendre la relève.

Dans le cas des services qui, dans un cadre de codécision, seraient donnés conjointement par l'État fédéral et le Québec, Jean Charest ne nous dit pas quelle serait la tierce partie qui aurait le dernier mot en cas d'impasse. Dans le fonctionnement actuel du fédéralisme canadien, il n'y a pas d'égalité entre l'État fédéral et une

province, l'État fédéral a le dernier mot. C'est le contraire de la codécision. C'est un fédéralisme de soumission.

René Lévesque était convaincu qu'il y a intérêt, tant pour le Canada que pour le Québec, que de nombreux services soient offerts conjointement, dans un cadre de codécision où les discussions se font d'égal à égal. C'est la souveraineté-association. Jean Charest ferait-il du souverainisme sans le savoir? Cela serait stupéfiant, mais mille fois tant mieux s'il décidait de nous étonner. Il doit savoir que pour passer du fédéralisme de soumission actuel à une situation où chacun des partenaires doit nécessairement être d'accord pour qu'une décision soit prise, il faudra modifier la constitution.

Ou bien, s'il reste dans le domaine des bonnes volontés, il nous fera la preuve que dans sa bouche, les mots cogestion et codécision ne sont pas plus solides que le vent. Ou bien il devra nous expliquer comment, dans les domaines où la codécision s'appliquerait, l'État fédéral sera dans l'impossibilité d'agir unilatéralement sans l'accord du Québec. On veut savoir.

Thomas Somcynsky  
Sherbrooke



## OPINION

## Le charriage maladif des médias

De même avec l'opposition libérale, en lutte contre le gouvernement souverainiste, anormalement solidaires des anglophones, les médias francophones, sauf exception, ont réussi à discréditer le système public québécois de santé. Quelque 80% de la population n'a plus confiance dans le système, révèle qu'il faut remplacer le système public de santé... sinon le gouvernement.

Place à la privatisation des soins! La voie est libre. Pour finir de nous mystifier et de nous désinformer, attendons les prochains articles mensuels de Claude Castonguay (discret porte-parole de quels intérêts?) dans les journaux. Une ou deux entrevues à RDI avec ça.

Afin de nous rassurer, faisant appel à leur objectivité, nous aimerions tout de même que nos médias électroniques et écrits si bien branchés (sur qui?) nous appâtent correctement. Par exemple, qu'ils nous prouvent que nous serons mieux soignés avec un système privé. Comme aux États-Unis... où l'assurance-maladie personnelle

exige de ceux qui en ont les moyens, les autres s'en passent, des déboursés mensuels approximatifs de 600 \$ pour un couple à plus de 800 \$ pour une famille. À courte échéance, il est à craindre qu'en argent canadien et québécois, cela signifiera entre 10 000 \$ et 14 000 \$ annuellement pour nous assurer contre la maladie. Afin d'y voir plus clair, nous avons hâte de prendre connaissance des savants calculs de Claude Castonguay entre autres. On dit qu'il sait compter: il est actuaire.

Gens des médias antiquébécois, contredisez mes projections pessimistes. Sinon, commencez à me préparer mentalement pour qu'avec beaucoup d'autres incroyables, je ne meure, même si ça vous arrangerait, d'une syncope en prenant connaissance de la facture liée au changement de public à privé. Je me vois déjà dire adieu à ma sérénité devant le vieillissement, adieu aux quelques voyages déjà planifiés, adieu à un ou deux petits séjours de retraité dans le Sud. De tout cela, se privent la majorité des États-Uniens occupés à payer leurs primes d'assurance et à empiler en cas d'hospitalisa-

tion et de maladie inévitables à un certain âge.

Entre temps, il est difficile de me montrer imperméable aux (fausses?) nouvelles alarmistes du médecin en chef du Parti libéral-Égalité. Heureusement qu'on l'a pour s'occuper quotidiennement de la santé des Québécois de toute allégeance et, ultimement, de la santé du Canada et de la santé financière de (de qui donc?). Ligué avec les fédéralistes et dans le dos de tous les Elvis Gratton du Québec, le docteur Jean Charest me semble mort de rire à la fin de chacune de ses opérations, pardon! de ses apparitions. J'en deviens méfiant. D'autant plus que, est-ce un hasard, dès son retour des vacances des Fêtes, avec l'aide des médias, ça a recommencé à aller très mal au Québec. Jusqu'aux prochaines vacances d'été probablement.

J'ai mon voyage du charriage maladif de nos médias. À la solde d'intérêts non avoués.

Rodrigue Larose  
Saint-Denis-de-Brompton

## Responsabilité pénalisée...

J'ai lu l'éditorial écrit par M. Jacques Pronovost le jeudi 10 février dernier. Je suis content de constater qu'il y a encore des gens qui ont le même sens que moi du mot «responsabilité», parce que nos autorités en ont perdu la signification.

Si vous êtes un homme qui a été marié 20-25 ans et que vous divorcez, vous aurez des conditions de vie future différentes selon de votre degré de responsabilité. Je m'explique: si pendant votre mariage, que ce soit d'une durée de 15, 20 ou 25 ans, vous avez toujours pris vos responsabilités et fait vivre votre famille adéquatement, si vous vous êtes assumé, si vous vous êtes démené parfois avec deux em-

ploiés, etc., la loi vous «pénalisera» en vous «condamnant» à verser une pension alimentaire à votre femme qui n'a plus d'enfant à charge et ce, probablement pour l'éternité. Par contre, si vous avez négligé votre famille, si vous avez travaillé de façon sporadique, si vous avez bu vos payes, etc., la loi vous «dégagera de toute responsabilité».

Difficile à croire me direz-vous, mais c'est vrai. Saviez-vous aussi que si vous avez «tenu votre dame dans la ouate et dans le confort», vous aurez l'obligation de lui accorder la même qualité de vie même après votre divorce? Il me semble qu'après avoir parta-

gé le patrimoine, partagé les rentes de retraite pour lesquelles nous avons travaillé chaque jour de notre vie, ce serait suffisant. Devrions-nous aussi hypothéquer notre avenir?

Mesdames, Messieurs du système judiciaire, je suis convaincu que vous ne souhaitez pas pour vos enfants et petits-enfants qu'ils subissent une situation aussi débiliteuse que la présente loi des pensions alimentaires pour ex-conjoints, vous les aimez sûrement trop pour leur souhaiter une vie pareille.

Robert Sanders  
Magog

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steevo Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

# LA VENTE ÉCLAIR ECHO

trois jours

Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars 2000



seulement  
**199** \$  
par mois

location 48 mois<sup>1</sup>

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

## echo

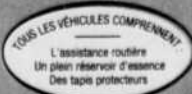
2 ou 4 portes

- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
- Radiocassette AM-FM, 4 haut-parleurs
- Volant inclinable
- 2 coussins gonflables
- Moteur VVT-i, plus puissant
- Faible consommation
- Faibles émissions



TOYOTA  
votre concessionnaire

echo.toyota.ca



L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

FONDATION  
Marie-Soleil  
Tougas

1 900 565-SOLEIL



Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre valable sur les modèles Echo 2000 BT123M-AA et AT123M-AA neufs en inventaire. Comptant initial de 1 250\$, taxes en sus ou échange équivalent. Premier versement de 228,90\$ et dépôt de sécurité de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. Offre valable les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars 2000. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

On vous en met plein la vue...

# Plein les oreilles!



**GRATUIT!**  
Casque d'écoute sans fil  
(Valeur de 69\$)

Sur produits sélectionnés.

**JVC** **VCR Plus+**

**Magnéscope 4 têtes VCR Plus+**

- 19 microns • "Plug and play"
- 8 programmes sur 1 an
- Prise AV frontale • Télécommande multimarques

**168\$**

**JVC**

**Téléviseur 27" stéréo**

- Résolution de 550 lignes
- Filtre en peigne
- Entrée AV et S-véo
- Sortie audio variable
- Menu trilingue
- Téléc. universelle

**498\$**

Modèle démonstrateur. Utilisation 2 jours. Challenge Michelin Canada. Quantité limitée.

**Bell Mobilité**

**20 minutes de démarrage GRATUITES!**

- Kit d'écouteurs mains libres
- Batterie vibrante
- T-Shirt Solo **GRATUIT!**

**99\$**

**fi do** Le SCP Nokia 5190

Carte à puce incluse

Choisissez votre forfait:

- Quelle que soit l'heure
- Pas de contrat à signer
- Facturation à la seconde
- 200 min. en tout temps pour 20\$

**200 min. 400 min. 1000 min.**  
pour 20\$ pour 40\$ pour 100\$

**50\$**

\*Après le rabais de programmation de 25\$

**SAMSUNG**

**Magnéscope 4 têtes Hi-Fi stéréo**

- Enregistrement de haute qualité
- Télécommande

**178\$**

**SONY**

**Téléviseur 27" Série "S"**

- Filtre peigne numérique
- Tube "TRINITRON"
- Emulation de son ambiophonique
- Télécommande universelle

**768\$**

**SONY**

**Mini-chaîne Hi-Fi avec changeur 3 DC**

- Puissance de 2 x 50 watts
- Hauts-parleurs à 2 voies
- Copie DC synchronisée
- Double magnétocassette
- Télécommande

**298\$**

**JVC** **Mini-chaîne Hi-Fi avec changeur 3 disques**

- 120 watts par canal • Radio MA/MF
- Double magnétocassette à auto-inversion
- Système de graves à 2 niveaux
- Sortie numérique optique
- Entrée et sortie auxiliaire
- Haut-parleurs à 4 voies
- Télécommande

**398\$**

**RCA** **VCR Plus+**

**Magnéscope 4 têtes Hi-Fi stéréo VCR+**

- "Commercial Advance" • "Movie Advance"
- Entrée AV frontale
- Télécommande universelle illuminée

**198\$**

**RCA**

**Projection de 52"**

- Filtre peigne numérique 3 lignes
- 900 lignes de résolution
- Puissance audio de 10 watts
- Guide Plus+
- Image sur image
- Télécommande universelle

**1888\$**

\*\*Après remise de 100\$

**Bell ExpressVu**

**18" Ça s'attrape!**

A l'achat d'un système ExpressVu obtenez un 2e récepteur à 99\$

Installation incluse!

Régulier **299\$**  
- 100\$  
Cédit de programmation **199\$**

**PROSCAN**

**Projection de 61"**

- Image sur image à 2 sélecteurs
- 900 lignes de résolution
- Guide Plus+ Gold
- Filtre peigne numérique 3D
- Télécommande universelle

**3288\$**

\*\*Après remise de 200\$

**RCA**

**Lecteur DVD/CD numérique**

- Sortie S-Véo, AV, numérique optique
- Sortie DTS et Dolby digital
- Télécommande DVD / téléviseur

**348\$**

**TOSHIBA**

**Lecteur DVD/CD numérique**

- Audio 24 bits, vidéo 10 bits
- Sortie vidéo à composants
- Compatible avec décodeur AC-3 / DTS
- Télécommande

**448\$**

**SONY**

**Lecteur DVD/CD/VCD numérique**

- Sortie Dolby Digital / DTS
- Audio 24 bits, vidéo 10 bits • Sortie S-véo
- Télécommande multimarques

**468\$**

**PROSCAN**

**Lecteur DVD/CD/VCD numérique**

- Sortie Dolby Digital / DTS • Sortie à composants
- Sortie AV et S-véo • Téléc. universelle

**468\$**

**COMPAQ** **PRESARIO**

**400 MHz**

- 32 Mo de mémoire
- Disque rigide de 4.3 Go
- Lecteur CD-Rom 24x
- Fax/modem 56k V.90
- Ecran couleur 12.1" HPA
- Carte graphique 4 Mo
- Système audio JBL Pro
- Batterie "NiMH"

**1588\$**

**COMPAQ** **PRESARIO**

**366 MHz**

- 32 Mo de mémoire
- Disque rigide de 4.3 Go
- Mémoire cache de 512k
- Lecteur CD-Rom 24x
- Fax/modem 56k V.90
- Ecran couleur 13" HPA
- Carte graphique 2 Mo
- Système audio JBL Pro

**1698\$**

**Apple** **iBook**

**G3-300 MHz**

- Processeur PowerPC G3 de 300 MHz
- 32 Mo de mémoire
- Disque rigide de 3.2 Go
- Lecteur CD-Rom 24x
- Fax/modem 56k V.90
- Carte vidéo 4 Mo 3D
- Carte de son stéréo 16 bits
- Système Mac OS, Appleworks et plus...

**2288\$**

**TOSHIBA** **Satellite**

**celeron 433 MHz**

- Mémoire de 64 Mo
- Disque rigide de 6.0 Go
- Fax/modem 56k V.90
- Lecteur DVD numérique
- Ecran couleur 12.1" TFT actif
- Carte graphique
- Carte de son 16 bits
- Batterie "Lithium Ion"

**2888\$**

**COMPAQ** **PRESARIO**

**PROCESSEUR 500 MHz**

- Mémoire vive: 64 Mo • Mémoire cache: 512k
- Disque rigide: 13.0 Go • Lecteur DC: 40x
- Fax/modem 56k V.90 • Carte graphique 2x AGP 3D
- Système Windows 98 et plus...
- Moniteur et haut-parleurs non inclus

**1088\$**

**COMPAQ** **PRESARIO**

**celeron 500 MHz**

- Mémoire vive 64 Mo
- Disque rigide 20 Go
- Graveur DC • Lecteur DC 40x
- Fax/modem 56k, IEEE-1394
- Carte graphique 2x AGP 3D • Carte de son
- Windows 98 et plusieurs autres logiciels
- Moniteur et haut-parleurs en sus

**1598\$**

**IBM**

**PROCESSEUR 500 MHz**

- Mémoire vive 64 Mo • Disque rigide 15 Go
- Graveur de DC 4x • Fax/modem 56k V.90
- Carte graphique 8 Mo 3D
- Carte de son 16 bits 3D
- Haut-parleurs Jazz • Windows 98 et plus...
- Moniteur 15" IBM inclus!

**1628\$**

**Ouvert le dimanche de 12h00 à 16h00**

Nous réparons tous les appareils en électronique et en informatique...  
**Ou presque!**

# Dumoulin

Branché sur l'électronique et l'informatique

**Cliquez!**  
www.dumoulin-direct.com  
24 heures par jour.

Agent autorisé **Bell Mobilité**

**fi do**

Sherbrooke : 2222, rue King O.  
**566-0261**

Agent autorisé **Bell Mobilité**

**fi do**

Magog : 1739, rue Sherbrooke  
**843-6621**

Agent autorisé **Bell Mobilité**

**fi do**

Sherbrooke : 1112, rue Conseil  
**565-3177**